



*(La version française suit immédiatement le texte anglais.)*

## 2021 CPSA Virtual Conference

### Speakers' Responsibilities<sup>1</sup>

Incidents of inappropriate or objectionable online behaviour can be reported by any participant to the CPSA Online Code of Conduct Arbitrator,  
**Professor Janet Hiebert**  
[cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca](mailto:cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca) - 613-562-1202.

#### PAPER PRESENTERS

**BEFORE** the conference, paper presenters are to:

- send a copy of their papers in .pdf format to each of the following:
  - a. section head
  - b. session chair
  - c. discussant
  - d. any other session participants

**The deadline is Monday, May 31, 2021.**

- upload a copy of their papers in .pdf format to their profile on the Virtual Event Portal of the 2021 CPSA Conference (**facultative**);
- ensure the paper text does not exceed the word count of 12,000 including notes and appendices;
- failure to send a copy of their papers by **Monday, May 31, 2021** will likely result in the chair excluding the presentation from the session. Further, the discussant has no obligation to comment on a paper if it has not been previously seen. Such an action would be a loss to all attending the session;
- prepare comments outlining the major points of their papers. A good presentation is a must for a successful session;
- take part in informal discussions about the order of speaking and time limits (ordinarily 12-15 minutes are set aside for each presenter; this may depend on the number of participants and will be determined by the chair).

---

<sup>1</sup> Speakers include paper presenters in panels and roundtable and workshop presenters.

**DURING** the conference, paper presenters are to:

- join the session (Zoom meeting) **10 minutes** before the start time.
- ⇒ You will access your session **using a Zoom link** that will be sent to you before the conference.
- ⇒ Sessions will **automatically** start and end on the scheduled time and **cannot be held or extended**.
- ⇒ **Sessions are 75 minutes long.**
- ⇒ Do not access the virtual portal to attend your session. After your session is over, you can access the virtual portal and enjoy the other scheduled events!

- The following are guidelines for preparing an oral summary of a paper (usually 12-15 minutes):
  - (1) No paper should ever be read verbatim. Such presentations are not only dull but also incomplete due to time constraints imposed by the chair; an author may be cut off by the chair before reaching the most significant aspects of the presentation.
  - (2) Highlights of the paper should be given, covering points such as the purpose of the study, the method of analysis, the major findings, and any conclusions or recommendations. The amount of time devoted to each highlight may vary depending upon the author's evaluation of the importance of each area related to the paper. Inexperienced speakers are advised to prepare a "reading text" of approximately 4-5 typed pages.

## **SPEAKERS IN ROUNDTABLES AND WORKSHOPS**

**BEFORE** the conference, speakers in roundtables and workshops are to take part in informal discussions about the order of speaking and time limits.

**DURING** the conference, they are to:

- join the session (Zoom meeting) **10 minutes** before the start time.
- ⇒ You will access your session **using a Zoom link** that will be sent to you before the conference.
- ⇒ Sessions will **automatically** start and end on the scheduled time and **cannot be held or extended**.
- ⇒ **Sessions are 75 minutes long.**
- ⇒ Do not access the virtual portal to attend your session. After your session is over, you can access the virtual portal and enjoy the other scheduled events!

If you choose to pre-record your session, please contact the [CPSA Secretariat](#).

[Code of Conduct 2021 CPSA Virtual Conference](#)

[Membership Guidelines for Paper-Givers, Poster and Three Minute Thesis Presenters](#)

[2021 CPSA Conference Fees](#)



## Congrès virtuel de 2021 de l'ACSP

### Responsabilités des auteurs<sup>2</sup>

*Note: Le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre neutre.*

Les incidents de comportement inapproprié ou répréhensible en ligne peuvent être signalés par tout participant à l'arbitre du Code de conduite en ligne de l'ACSP,

la P<sup>re</sup> Janet Hiebert

[cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca](mailto:cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca) – 613 562-1202.

#### AUTEURS – COMMUNICATIONS

**AVANT** le congrès, les responsabilités des auteurs qui présentent une communication sont les suivantes :

- Faire parvenir une copie de leur communication en format PDF à chacune des personnes suivantes :
  - e. responsable de section;
  - f. président de séance;
  - g. commentateur;
  - h. tout autre participant à la séance.

**La date limite est le lundi 31 mai 2021.**

- Télécharger une copie de leur communication en format PDF vers leur profil dans le Portail des événements virtuels du congrès de 2021 de l'ACSP (**facultatif**).
- S'assurer que le texte ne dépasse pas 12 000 mots en incluant les notes et les annexes.
- Le fait de ne pas envoyer une copie de la communication d'ici le **lundi 31 mai 2021** risque probablement d'amener le président à exclure la communication de la séance. De plus, le commentateur n'est pas tenu de faire des remarques sur une communication qu'il n'aura pas reçue auparavant. Ce serait dommage pour les autres personnes qui assistent à la séance.

---

<sup>2</sup> Sont compris dans les "auteurs" les personnes qui présentent des communications dans les panels, les tables rondes et les ateliers.

- Préparer un document qui regroupe les points saillants de leur communication. Une bonne présentation constitue la base d'une séance réussie.
- Participer aux échanges informels sur l'ordre des temps de parole et leur durée (habituellement, 10 à 12 minutes sont accordées à chaque conférencier; cela peut dépendre du nombre de participants et sera décidé par le président de séance).

**PENDANT** le congrès, la responsabilité des auteurs qui présentent une communication est la suivante :

- se joindre à la séance (réunion Zoom) **10 minutes** avant le début;
- ⇒ Vous aurez accès à votre séance **à l'aide du lien Zoom** qui vous sera envoyé avant le congrès.
- ⇒ Les séances commenceront et se termineront **automatiquement** selon l'horaire prévu; **elles ne peuvent pas être maintenues ou prolongées.**
- ⇒ **Les séances sont d'une durée de 75 minutes.**
- ⇒ Ne passez pas par le portail virtuel pour assister à votre séance. Une fois votre séance terminée, vous pouvez accéder au portail virtuel et profitez des autres événements prévus au programme!

- Voici quelques lignes directrices pour préparer un résumé de la communication (habituellement de 12 à 15 minutes) :
- (3) Ne jamais lire une communication mot à mot. De telles présentations sont non seulement monotones, mais souvent aussi incomplètes étant donné les contraintes de temps imposées par le président; l'auteur qui lit son texte risque d'être interrompu par le président avant d'avoir atteint les aspects les plus importants de son exposé.
  - (4) Il est préférable de donner les grandes lignes : but de la recherche, méthodologie, principales observations et conclusions ou recommandations. Le temps alloué à chacun de ces points peut varier selon l'importance que l'auteur leur attribue. Il est conseillé à tout conférencier inexpérimenté de se préparer un texte de 4 à 5 pages dactylographiées auquel il pourra se référer.

## AUTEURS – TABLES RONDES OU ATELIERS

**AVANT** le congrès, les auteurs qui font partie d'une table ronde ou d'un atelier doivent participer aux échanges informels sur l'ordre des temps de parole et leur durée.

**PENDANT** le congrès, la responsabilité de ces auteurs est la suivante :

- se joindre à la séance (réunion Zoom) **10 minutes** avant le début;
- ⇒ Vous aurez accès à votre séance **à l'aide du lien Zoom** qui vous sera envoyé avant le congrès.
- ⇒ Les séances commenceront et se termineront **automatiquement** selon l'horaire prévu; **elles ne peuvent pas être maintenues ou prolongées.**
- ⇒ **Les séances sont d'une durée de 75 minutes.**
- ⇒ Ne passez pas par le portail virtuel pour assister à votre séance. Une fois votre séance terminée, vous pouvez accéder au portail virtuel et profitez des autres événements prévus au programme!

Si vous décidez de pré-enregistrer votre séance, veuillez communiquer avec le [secrétariat de l'ACSP](#).

[Code de conduite pour le congrès virtuel de 2021 de l'ACSP](#)

[Directives quant à l'adhésion à l'ACSP pour les auteurs, les créateurs de présentations visuelles et les participants à « Ma thèse en trois minutes »](#)

[Frais d'inscription au congrès de 2021 de l'ACSP](#)